

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE MANS - 7202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 6574 - 2003 B 00046 - 413 755 463 - SCIS MARCADE

SCIS MARCADE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 266 610,53 euros
Siège social : 138 Route de Tours
72230 MULSANNE

413 755 463 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 516 461,35 euros de la manière suivante :

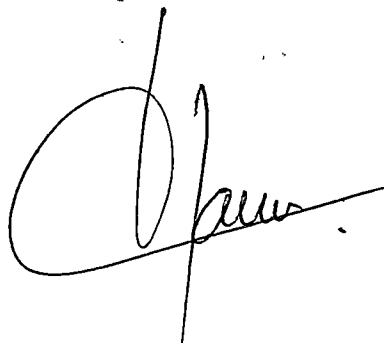
Bénéfice de l'exercice	516 461,35 euros
Réserve générale antérieure	10 581 783,41 euros
En totalité au compte "réserve générale" qui s'élève ainsi à	<u>11 098 244,76 euros</u>

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Dominique MARCADE



Pour copie certifiée conforme

Law 1

BILAN - ACTIF

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SAS SCIS MARCADE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise, 138 route de Tours 72230 MULSANNE Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 41375546300010 Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	169 132	169 132
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
AC.II. IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 497	1 497
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) AC.III. FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	10 271 691	2 536 368
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		7 735 323
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	10 442 319	2 537 865
AC.III. CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
AC.III. CIRCULANT CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 680	13 680
	Autres créances (3)	BZ	CA	22 646 948	22 646 948
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	88 280	88 280
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	314	314
	TOTAL (III)	CJ	CK	22 749 222	22 749 222
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 537 865	33 191 542
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA - (2024) - ISACOMP1A

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SCIS MARCADE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.266.611.....)		DA	2 266 611	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	2 249 951	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	226 661	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	10 581 783	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	516 461	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		DL	15 841 467		
		TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO	TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 075 037	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	13 711 177	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	9 534	
	Dettes fiscales et sociales		DY	16 463	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	TOTAL (IV)		
		ED	TOTAL (V)		
		EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
KENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	14 321 512	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SCIS MARCADE		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	71 400	FH		FI	71 400
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	71 400	FK		FL	71 400
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	573
	Autres Produits (1) (11)					FQ	105
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	45 327
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 753
	Salaires et traitements *					FY	30 000
	Charges sociales (10)					FZ	18 225
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS	GA	12
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	98 320
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-26 242
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 882 204
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	163 214
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	3 045 418
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 355 938
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	121 018
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 476 956
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	568 462
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	542 220

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SCIS MARCADE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HI	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 3 117 497	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 2 601 035	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 516 461	
KENVOUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 573
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A6	
	dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS		NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		
LES EFFECTIFS		NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES		NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 30 653 677.19 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 516 461.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				Suite à réévaluation	Acquisitions
INCORPORALES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	169 132		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		1 497	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			1 497		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			10 271 691		
TOTAL GENERAL			10 442 319		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin. ex.	Reévaluation légal/Valeur d'origine
			par virt. poste	par cessions		
INCORPORALES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			169 132	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				1 497
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					1 497	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					10 271 691	
TOTAL GENERAL					10 442 319	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 484	12		1 497
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 484	12		1 497
TOTAL GÉNÉRAL		1 484	12		1 497

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Const.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
TOTAL						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL						
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles			10 271 691	10 271 691
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation	180 430	2 355 938		2 536 368
		- autres immobs financières				
		Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients					
	Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		180 430	2 355 938	-10 271 691	12 808 059	
TOTAL GÉNÉRAL		180 430	2 355 938	-10 271 691	12 808 059	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation					
	- financières		2 355 938			
	- exceptionnelles					
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2I2M - 25 AV DU PANORAMA 72100 LE MANS - 920305836	10 000	-147 618	75.00	-137 618
DU 31 RUE DE LA LIBERTE - 25 avenue du Panorama 72100	2 200	126 227	99.55	73 540
DES S. - 25 avenue du Panorama 72100 LE MANS - 420856	3 811	162 687	99.60	160 990
MANCELLE - 25 avenue du Panorama 72100 LE MANS - 317	15 245	58 869	99.90	58 869
DU TERTRE ROUGE M. - 25 avenue du Panorama 72100 LE M	3 811	1 608 408	99.60	23 418
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SF2IM - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 4879	200 000	-15 412 235	25.03	-110 791
5IALSACE - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 8793	10 000	-3 500 529	25.00	-981 989
2I-MA - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 4231575	2 750 000	44 883 087	40.91	3 935 959
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 680	13 680	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	2 518	2 518	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	22 076 083	22 076 083	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	568 348	568 348	
	Charges constatées d'avance	314	314	
TOTAUX		22 660 943	22 660 943	
RENVOIS	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	314
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	314

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	13 680
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	13 680

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 800.00	32.01
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	70 800.00	32.01

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 075 037	584 339	490 698	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 534	9 534		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 898	2 898		
Etat & Impôts sur les bénéfices	8 683	8 683		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 610	2 610		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 271	2 271		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	13 711 177	13 711 177		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	14 812 210	14 321 512	490 698	

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer. 577 886
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	764
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 829
Emprunts et dettes financières divers	3 776
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 779
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

114 148

AltexA

EXPERTISE COMPTABLE - SOCIAL - AUDIT

**Experts-comptables
Commissaires aux comptes**
Guillaume BLANCHARD
Laurent GODRET
Sylvie HERVÉ
Benoît LEROY
Jean Pierre VOGEL

Associé fondateur
Michel FILOCHE

SCIS MARCADE SAS

Société par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours
72230 MULSANNE

R.C.S Le Mans 413 755 463

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

4, cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans
www.altexa.fr - 02 43 43 62 62 - lemans@altexa.fr

Le Mans

Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Calais

SA au capital de 192 000€ | Siège social : 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de la Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique | R.C.S. Le Mans B 333 203 099 | APE 6920Z



SCIS MARCADE SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société SCIS MARCADE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCIS MARCADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 7 735 323 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait au MANS, le 29 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

ALTEXA



Benoît LEROY

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.